

Paris, le 12 avril 2012,

Elodie PERTHUISOT
Directrice du Cabinet du MCC
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Objet: plan de résorption de la précarité à l'Inrap.

Madame la directrice de Cabinet,

Par votre courrier en date du 23 mars 2012 adressé à l'intersyndicale Inrap, vous nous avez fait part de votre attachement à ce que l'Inrap puisse répondre à la fois à ses responsabilités sociales d'employeur et à ses obligations d'opérateur national du service public de l'archéologie préventive. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

A cette fin, nous tenons à vous préciser que nous sommes attachés à ce que le dialogue se poursuive sur notre revendication d'un plan de Cdisation à hauteur de 200 emplois.

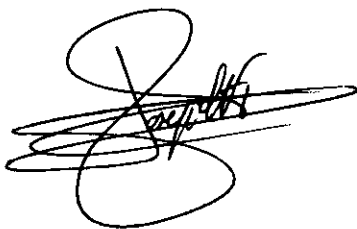
Nous avons pris bonne note de la réintroduction des grands travaux dans la définition du besoin permanent au plan national.

Néanmoins, nous tenons à souligner à quelle point la méthodologie employée est biaisée et que nous la réfutons. Nous réaffirmons que la réalité que nous constatons au quotidien ne correspond absolument pas aux résultats de cette méthodologie tant au niveau national qu'au niveau local.

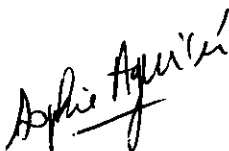
Nous sommes aussi sidérés que vous vous obstiniez toujours à exclure de vos propositions les personnels administratifs.

Nous tenons à ce que vos propositions soient élaborées en tenant compte de la réalité, le besoin permanent constaté par nos organisations étant nettement plus élevé que celui déduit par votre administration.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de nos salutations syndicales les meilleures.



SGPA CGT-Culture



Sud-Culture-Solidaires



Snac-FSU



CNT-CCS